

Journées d'études



<http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC.html>

4 bd Gabriel
F - 21000 Dijon

T. 03 80 39 53 52
F. 03 80 39 54 68
Centre-Georges-Chevrier@u-bourgogne.fr

Inventorier le patrimoine artistique sous la Révolution. Méthodes et enjeux

Dijon, Université de Bourgogne

19-20 novembre

Salle Georges Chevrier (salle 319)

Sous la tutelle de



Résumés

Avant même la création du musée et le nouveau régime d'œuvre d'art qu'il entraîne, la Révolution avait suscité un nouveau regard sur les œuvres par un immense travail de recensement des objets. Le 16 septembre 1792, l'Assemblée législative vote la conservation des « chefs-d'œuvre des arts » menacés. A côté de la commission chargée de mettre en place le Museum, en province et à Paris, des artistes ou des antiquaires, souvent liés aux académies ou aux écoles de dessin, s'affairent à décrire les peintures et les sculptures qui étaient devenues la propriété de l'Etat par la mise à la disposition de l'Etat des biens du clergé (2 novembre 1789) ou les saisies des biens d'émigrés. Il en résulte un nombre élevé d'inventaires recensant le patrimoine artistique des grandes villes, effectués dans des conditions très diverses, mais instaurant souvent déjà un processus de sélection, et procédant à des choix pour le destin de ces objets. Ces journées d'études, organisées en lien avec une thèse universitaire sur l'inventaire fait par François Devosge du patrimoine dijonnais ([consultable en ligne ici](#)), souhaitent faire un premier bilan des recherches effectuées sur ces inventaires, sur la diversité des situations de leur rédaction, de leur méthode d'élaboration. Elles portent donc bien sur l'inventaire et ses processus, et non sur les objets recensés.

Jeudi 19 novembre

INTRODUCTION

Cécile ROBIN (Archives Nationales, Biblissima) :

Recenser les richesses de la nation : les inventaires révolutionnaires

Les nationalisations de biens de première origine puis les confiscations de biens de seconde origine ont entraîné la production d'un nombre considérable d'inventaires, destinés à recenser les propriétés mobilières et immobilières des personnes, physiques ou morales, concernées.

Les premiers textes législatifs ont une visée générale : l'objectif est d'abord financier et vise à obtenir une image globale des richesses d'une personne pour pouvoir établir le solde du passif et de l'actif. Il s'opère ensuite une distinction entre les différents types de biens ; émergent ainsi ceux que l'on appellerait aujourd'hui « patrimoniaux », c'est-à-dire les biens dont la valeur immatérielle est supérieure à leur valeur vénale. La subdivision progressive de la catégorie des « monuments » ou « objets de sciences et d'art » a pour objectif de connaître, de protéger et de répartir les richesses devenues nationales.

Répondant aux injonctions des législateurs et des savants parisiens, les inventaires révolutionnaires nous renseignent autant sur la réorganisation institutionnelle des établissements « culturels » que sur l'évolution épistémologique, visible dans l'ajustement des critères de description et des moyens de conservation et de valorisation des objets d'arts.

**L'INVENTAIRE DEVOSGE :
LES ŒUVRES D'ART SAISIES ET INVENTORIEES A DIJON**

Katherin LANDAIS (Université de Bourgogne, Centre Chevrier)
De la saisie à l'inventaire : l'inventaire Devosge

L'inventaire Devosge, manuscrit conservé aux Archives Municipales de Dijon, est le fruit d'un travail minutieux et fastidieux par le professeur de l'école de dessin François Devosge qu'il commença dès le 13 novembre 1792 officiellement. Inventorier toutes les œuvres d'art saisies dans les demeures des religieux et des émigrés, pendant les heures sombres de la Révolution, n'est pas chose aisée. Outre le long travail de prospection au cours de ses visites et d'inventaire qui mettra presque quatre ans, l'urgence face au vandalisme et la question de la conservation des œuvres afin de les sauvegarder pour la protection du patrimoine artistique implique de prendre en compte aussi les contraintes d'ordre matériel (gestion des autorisations administratives, difficultés logistiques, financements) et humain (travail d'équipe, problèmes de santé, etc.).

En effet, les premiers transferts des monuments des arts amènent à une accumulation des biens et à établir un principe de sélection entre ceux qui méritent une attention particulière par leur caractère précieux et ceux sans intérêt suffisant pour les conserver au musée en particulier ou les destiner aux lieux désaffectés, sans négliger une démarche financière importante. L'étude de l'inventaire est donc fondamentale dans la compréhension des débuts de la naissance du patrimoine et la reconstitution de la culture artistique dijonnaise au XVIIIe siècle.

Annie HAÏK (Université de Bourgogne)
Un exemple de gestion exceptionnelle des saisies révolutionnaires à Dijon, la bibliothèque et la collection d'estampes Jehannin de Chamblanc

- présentation rapide de Jehannin de Chamblanc
 - saisie de sa bibliothèque qui permet de présenter dans sa totalité les préconisations de la Convention nationale
 - fichier sur cartes à jouer pour Paris, fichier retrouvé récemment aux ADCO
 - catalogue manuscrit conservé dans le district, en l'occurrence la BM maintenant
- Je n'ai encore jamais trouvé mention de la réalité de ces deux actions pour une même bibliothèque, et respectant strictement les consignes
- Le devenir de la collection d'estampes saisie avec les actions de François Devosge (modalités de contrôle de la saisie, avantages du système retenu et actions de conservation) contestées pour partie, l'aboutissement de ces difficultés étant un transfert du musée à la BM, définitif en 1911.

Matthieu GILLES (Musée des Beaux-Arts de Dijon)
Patrimoine inventorié, patrimoine retrouvé : études de cas

Les inventaires révolutionnaires à Dijon n'ont été systématiquement exploités par les historiens de l'art qu'assez tardivement : à partir des années 1970 pour les peintures, et des années 1990 pour les dessins. Depuis cette époque, la clarté de leur rédaction et leur rigueur méthodologique (marquage systématique des œuvres) ont permis d'identifier ou des préciser la provenance de nombreuses œuvres. Quelques cas sont ici étudiés : une série de huit tableaux provenant de la Chartreuse de Champmol, vraisemblablement de l'atelier d'Artus

Wolfaerts, et aujourd'hui dispersée ; ou encore certains dessins de la collection Jehannin de Chamblanc (par Girolamo Muziano, Perino del Vaga ou encore Bernardino Gatti), entrés au musée des beaux-arts de Dijon comme legs d'Anatole Devosge en 1850, alors qu'ils sont bien identifiables sur l'inventaire du collectionneur, utilisé lors de la saisie de sa collection. La publication récente des inscriptions Jehannin de Chamblanc et Devosge dans le Répertoire des marques de collections de la fondation Custodia, ainsi que la mise en ligne prochaine de l'inventaire Devosge par l'Université de Bourgogne permettront à un public beaucoup plus large d'identifier les oeuvres présentes à Dijon à l'époque de la Révolution, et qui ont pu être dispersées depuis.

Vendredi 20 novembre

***SAISIE ET INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARTISTIQUE EN FRANCE
A LA FIN DU XVIIIIE SIECLE***

Aude GOBET (Musée du Louvre, Paris)

Ecole de dessin et patrimoine : les inventaires révolutionnaires à Rouen

L'étude des archives révolutionnaires rouennaises et parisiennes concernant la réquisition des œuvres d'art en Normandie, ainsi que l'examen de la presse locale mettent en évidence le rôle essentiel joué par les anciens élèves de l'Ecole de dessin de Rouen dans les saisies, l'inventaire et le choix des œuvres à garder pour la création d'un futur musée. Tous les artistes y participant, qu'ils soient parisiens ou rouennais au moment des faits ont reçu, dans les même années, leur première formation de Jean-Baptiste Descamps, unique professeur de l'Ecole de dessin qu'il a lui-même créée en 1739.

Qu'ils se connaissent particulièrement bien n'implique cependant pas qu'ils agissent de concert. Des rivalités voient rapidement le jour, si bien que la réalisation de ces inventaires devient un enjeu majeur qui témoigne de la redistribution des cartes qui s'opère à Rouen dans le milieu artistique à la faveur des changements politiques.

Nous évoquerons dans un premier temps les différents acteurs de ce paysage, en mettant en valeur les enjeux et les réseaux qui les soutiennent et les font agir. Nous insisterons ensuite sur les trois cahiers composant le « Catalogue raisonné des bons tableaux » adressé aux administrateurs du district de Rouen en juin 1795, ainsi que sur la culture de son auteur, le peintre Charles Le Carpentier.

Sébastien BONTEMPS (Ecole du Louvre, Paris)

Valeur artistique ou valeur mercantile : l'inventaire, la conservation et la destruction du mobilier des églises parisiennes sous la Révolution

En 1793, le comité d'instruction publique de la convention nationale prend des mesures conservatoires strictes relatives aux biens du clergé et nomme une commission chargée d'inventorier le mobilier des églises parisiennes. *L'Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver* donne une ligne de conduite aux membres de cette commission, parmi lesquels

les sculpteurs Louis-Simon Boizot, directeur de la manufacture de Sèvres, et Louis-Philippe Mouchy, qui participent ainsi activement aux opérations d'identifications et d'inventaire, retranscrits dans des procès-verbaux en partie conservés aujourd'hui aux archives nationales. L'étude de ces documents expose les modalités de ce "tri" dont l'enjeu est de poser la question, en amont d'éventuels destructions destinées à la revente des matériaux, de la valeur artistique des objets.

Laurent THURNHERR (Musées départementaux, Moselle)

Les inventaires du département de la Moselle et la présence de Georges de La Tour

Georges de La Tour meurt à Lunéville le 30 janvier 1652. S'en suit pour lui une plongée dans les limbes de l'oubli expliqué notamment par un changement de mode artistique entraînant un remisage de ses œuvres dans les réserves, greniers et autres lieux de pertes de mémoire. Son nom est oublié, ses œuvres sont incomprises au point de ne plus intéresser quiconque.

Les inventaires révolutionnaires de Lorraine font écho à cela et ne proposent que de vagues descriptions de tableaux ayant appartenu à la noblesse ou au clergé. Parallèlement à cela, la Révolution aura permis de mettre en avant certains des chefs-d'œuvres de Georges de La Tour.

Quel est l'état des connaissances de ces archives et de la documentation de cette période de l'histoire pour l'historien d'art spécialiste de La Tour ? Qu'apportent-ils ? Que pouvons-nous espérer ?

Guennola THIVOLLE (Université de Clermont-Ferrand II)

Inventorier le patrimoine de l'Allier sous la Révolution : le rôle de Claude Henri Dufour

Le 13 avril 1794, Claude-Henri Dufour est nommé commissaire pour le recueil des objets d'art du département de l'Allier avant de recevoir le titre de conservateur des objets d'art l'année suivante. Dans le cadre de cette fonction, il a réalisé un travail capital pour la sauvegarde du patrimoine. Issu d'une modeste famille de notables, son père le destine à une carrière juridique mais sa passion pour l'art est plus forte et il entre, lors de ses études à Paris, dans l'atelier de Jacques-Louis David.

De retour dans sa ville natale, il ouvre une école de dessin avant d'être nommé conservateur. Réquisitionnant des édifices majeurs de la ville de Moulins, la chapelle du monastère de la Visitation et les bâtiments de l'ancien collège des jésuites, il organise un conservatoire des objets d'art dont il effectue méthodiquement des inventaires qu'il envoie au Comité d'Instruction publique. L'un d'entre eux, achevé en 1795, est conservé aux archives nationales. Rédigé conformément aux règles émises par le Comité d'Instruction publique, il constitue une source essentielle pour retracer le parcours de nombreuses œuvres. Très rapidement, Dufour projette d'ouvrir un musée à Moulins. Sans soutien de la municipalité et peu apprécié à cause de son caractère, ce projet ne voit pas le jour de son vivant. En tant qu'artiste, comme il se qualifie lui-même, il s'est investi sans compter pour la préservation des objets d'art et des monuments du département de l'Allier, jouant un rôle fondamental dans le destin des objets en les redistribuant notamment dans les églises. Par les choix et les sélections qu'il a pu effectuer, il a contribué à façonner en partie le paysage patrimonial du département tel qu'il est aujourd'hui.